

Coronavirus

Fin de vie

Les mesures de distanciation bousculent les soins palliatifs

Aumôniers confinés, bénévoles aussi... Le coronavirus éloigne le spirituel des patients

Lucas Vuilleumier
Protestinfo

Face aux mesures de distanciation sociale, chacun est invité à prendre son mal en patience. Mais comment accepter ces restrictions sanitaires dans les soins palliatifs, précisément là où ne peut pas se permettre d'attendre patiemment un retour à la normale? Les aumôniers sont souvent en première ligne pour accueillir et accompagner les patients dans leurs ressentis. Or la pandémie actuelle a largement tendance à restreindre l'aide spirituelle dans les hôpitaux.

«Macron a raison, c'est un peu un temps de guerre», lâche Anne-Sylvie Martin, responsable du

Service cantonal de santé et de solidarité de l'Église évangélique réformée vaudoise (EERV). «Pendant une période pareille, il est donc très difficile d'installer un accompagnement spirituel entre un aumônier et un patient, tout simplement parce que cela demande du temps, un dialogue et une écoute qu'on n'a pas l'occasion de faire durer comme on voudrait», observe encore l'aumônier. Elle constate avec préoccupation la difficulté particulière que rencontre l'aide spirituelle et religieuse dispensée par des professionnels dans les unités de soins palliatifs des établissements de santé romands.

Léger traitement de faveur
Depuis que les mesures de confinement ont été adoptées en Suisse, les personnes en fin de vie subissent en effet de gros changements dans les habitudes de leur séjour médical, bien qu'on fasse une exception pour ces patients un peu particuliers. Car si les visites sont désormais prohibées dans les principaux hôpitaux et établissements romands, les soins

palliatifs, notamment à la Fondation Rive-Neuve à Blonay, bénéficient d'un léger traitement de faveur: «Si les amis ou connaissances ne sont plus admis auprès de nos patients, nous acceptons les visites de la très proche famille. Par contre, une seule personne à la fois peut visiter un proche soigné chez nous, et en ayant évidemment respecté toutes les mesures de prévention», explique Nicolas Büchler, responsable des services hôtelier et administratif de la Fondation. Il déplore toutefois que le coronavirus tiennne à distance l'aumônier protestant du lieu, François Rosset, mis en quarantaine. «Il reste disponible pour des appels téléphoniques si la demande en est faite par l'un des patients. Un prêtre catholique fidèle à un patient est venu à plusieurs reprises déjà, car cet accompagnement, s'il fait l'objet d'un désir clair, doit pouvoir continuer pour ces personnes en fin de vie.»

Ambiance affectée
La présence des bénévoles, qui assurent d'ordinaire une compagnie

essentielle auprès des malades, est également préérogative: «Tout contact superflu est suspendu», informe Pauline Gaugler, cheffe des bénévoles au sein de la Fondation. «Il n'y a plus d'accès aux chambres, simplement la possibilité d'aider le service hôtelier au moment des repas, qui ne sont plus pris collectivement, mais individuellement, ce qui pèse considérablement sur l'ambiance de lieu de vie que Rive-Neuve a toujours su garder.»

Du côté du CHUV, la situation est similaire. François Rouiller, chef du Service aumônerie, déplore que sa collaboratrice habituellement dévouée aux soins palliatifs soit elle aussi «confinée depuis plusieurs jours». Une «garde renforcée» est donc assurée dans l'hôpital lausannois, où les aumôniers ne sont plus autorisés à se balader de chambre en chambre afin de proposer spontanément leurs services.

Idem à l'Hôpital de Lavaux, à Cully, comme le confie l'aumônier catholique Hans-Ruedi Meier: «J'ai négocié une sorte de garde à distance. À travers les soignants,

je reste disponible, mais sur demande uniquement.»

Au bout du fil
Pour Anne-Sylvie Martin, l'accompagnement spirituel est malheureusement ce qui passe en premier à la trappe dans les services proposés par les hôpitaux. «La présence de la famille, qui est remise en cause par les directives sanitaires, devient la vraie priorité pour la majorité des malades», formule-t-elle, avant de rassurer toutefois sur l'utilisation du téléphone, qui peut parfois être cruciale dans certaines situations d'urgence.

«Au bout du fil, la voix peut avoir un grand rôle d'apaisement dans certains contacts avec des patients. La simple idée d'allumer une bougie à distance peut faire beaucoup. Certaines personnes affirment tout à coup le besoin d'un petit rituel, même si ce n'est pas vraiment une réalité protestante. Parfois, alors qu'on n'a jamais vu leur visage, certains patients peuvent se satisfaire d'une promesse simple: celle qu'on pensera à eux après avoir raccroché.»

Gland veut un chômage décent pour les patrons

Indemnités
Jugeant «dérisoire» le montant accordé par le Conseil fédéral, l'Exécutif fait une contre-proposition

Pour les indépendants qui ont fondé une SA ou une Sàrl, la bonne nouvelle, par les temps qui courent, c'est qu'ils ont exceptionnellement droit au chômage partiel. Et la mauvaise, c'est que le montant forfaitaire pour calculer leurs indemnités est plafonné à 3320 francs (*notre édition du 24 mars*). Depuis son annonce du 20 mars, le chef du Département de l'économie, Guy Parmelin, a déjà été interpellé à ce sujet par les milieux économiques. À ce concert de protestations s'ajoute désormais la voix de la Ville de Gland, qui suggère une proposition alternative.

«Le rôle d'une Commune est aussi de défendre les intérêts des entrepreneurs»

Gilles Davoine
Municipal à Gland

Mais comment se fait-il qu'une Commune monte aux barricades pour défendre les intérêts de l'économie privée? Gilles Davoine, qui est à l'origine de cette démarche, est le municipal responsable des Finances et de la Promotion économique à Gland, mais aussi l'un des associés de l'étude Helvetica Avocats. «Dans le privé, je suis directement concerné, et en tant qu'élu, je m'inquiète pour tous mes concitoyens patrons d'une société. Le rôle d'une Commune est aussi de défendre les intérêts des entrepreneurs.»

Inégalité de traitement
La Ville de Gland a donc décidé d'agir. Mardi, la Municipalité a envoyé un courrier au président de la Conférence des chefs des départements cantonaux de l'économie publique, ainsi qu'au Conseil d'État vaudois, pour contester le point de l'ordonnance fédérale qui fixe ce montant de 3320 francs, qu'elle qualifie de «dérisoire». «À juste titre, le Conseil fédéral a accordé le droit au chômage aux patrons-employés, puisqu'ils ne sont pas responsables de la diminution de leurs activités. Mais pourquoi ce montant? C'est scandaleux. Concrètement, s'ils touchent 80% de cette somme, cela fait 2656 francs, donc moins que leurs propres employés. Il est injustifiable de ne pas traiter tous les salariés, donc y compris le patron, de la même manière», estime le municipal.

Gilles Davoine propose que le gain déterminant pour calculer le montant de l'indemnité chômage corresponde au dernier salaire mensuel. «Mais il ne faudrait pas que le salarié-patron ne s'augmente soudainement lors du dernier mois de salaire pour toucher des indemnités plus importantes. Si ce dernier salaire est supérieur à 10% de la moyenne des douze derniers mois, alors ce salaire est calculé sur cette moyenne», suggère-t-il. **Yves Merz**

Craintes «importantes» chez les chauffeurs TL

Lausanne
Travailleurs au front du coronavirus, ils ne portent ni masques ni gants

Ceux qui sortent encore un peu le nez de chez eux l'auront remarqué: les bus et métros circulent presque comme si de rien n'était. Même si la diminution du nombre d'utilisateurs des transports publics se chiffre à 90%, il reste 35 000 passagers par jour dans les TL. Malgré l'horaire «du dimanche» appliqué depuis le 23 mars.

Avant cela, deux adaptations à la crise du coronavirus s'étaient fait remarquer, le week-end du 14 mars: la porte avant des bus est condamnée et une chaînette crée un sas entre les derniers sièges et le chauffeur. Chacun a du gel pour se désinfecter et de quoi nettoyer son poste.

Mais les bus continuent d'être conduits par des employés tout sauf barricadés. Le Syndicat du personnel des transports s'en inquiète. Alerté par plusieurs chauffeurs et manutentionnaires employés par les transports lausannois, il estime que des mesures de base ont tardé et que des protections supplémentaires devraient être prises.

À plusieurs reprises, des demandes de pouvoir porter un masque et des gants ont été formulées. C'est non. Comme le dit la porte-parole des TL, Pauline Cernaix: «La question des masques est un sujet à aborder sous un angle national. Les stocks de FFPI, FFP2 et FFP3, seuls efficaces pour assurer une véritable protection contre le Covid-19, sont insuffisants partout en Suisse. Les masques disponibles sont distribués prioritairement au personnel sanitaire et aux militaires. Nos collaborateurs n'en sont donc pas équipés.»

Conséquence potentielle, avancent des travailleurs, 20% des employés seraient à l'arrêt, pour

une bonne part atteints du Covid-19. Les TL ne confirment pas. Mais ils «doivent faire face une disponibilité diminuée de leurs collaborateurs». Plus qu'un pourcentage, le défi quotidien pour les TL est de trouver la bonne adéquation entre un service de transport minimum pour les fonctions vitales à la société (p. ex. le personnel de santé et des commerces alimentaires), avec la possible distance sociale recommandée, et la préservation des métiers stratégiques indispensables pour offrir un service à minima.»

«Les TL appellent leurs clients à devenir de véritables partenaires [...] en acceptant de prendre, par exemple, le métro suivant»

Pauline Cernaix
Porte-parole des TL

Des employés alertent aussi sur les distances entre les passagers, qui ne seraient pas respectées en tout temps. Des heures de pointe sont toujours observées. «La recommandation liée à la distance sociale peut être respectée si nos clients acceptent de jouer le jeu de la flexibilité», selon Pauline Cernaix. En effet, la fréquentation est aujourd'hui en moyenne à 10% dans les métros et 25% dans les bus. C'est pourquoi les TL appellent leurs clients à devenir de véritables partenaires de cette organisation de crise en acceptant de prendre, par exemple, le métro suivant et/ou de se répartir dans l'espace afin de maintenir la distance sociale recommandée. **CI.M.**

PUBLICITÉ

lfm LA RADIO

CONTRE LE VIRUS, UN SEUL TRAITEMENT

LA SOLIDARITÉ

NOTRE ANTENNE VOUS EST OUVERTE

WHATSAPP : 079 842 10 33

LFM VOUS A TOUJOURS ACCOMPAGNÉ ET NOUS CONTINUONS DE LE FAIRE

Contrôle qualité

